

budget de 2001 de la Ville de Lausanne

**Pour tout renseignement complémentaire, contacter Francis Thévoz, directeur des finances, tél. :
021 315 42 00**

Lausanne, le 28 septembre 2000

Service de presse et
d'information
case postale 3280
1002 Lausanne
tél. 021 315 25 50

considérations générales

Désireuse de poursuivre l'assainissement progressif des finances communales, conformément à la volonté exprimée dans le programme de législature en cours, la Municipalité et l'administration communale ont consenti de gros efforts pour limiter la progression des charges de fonctionnement de 2001 sans pour autant diminuer les prestations.

Le projet de budget de fonctionnement accuse dès lors un excédent de charges de 13,8 millions de francs, en amélioration de plus de 32 millions par rapport à celui voté à fin 1999 pour l'exercice 2000. Certes, le résultat est encore déficitaire; il ne représente toutefois qu'une part de 1 % du total des charges et confirme un pas important vers l'équilibre du budget de fonctionnement.

présentation chiffrée

Compte de fonctionnement

Le budget de fonctionnement de 2001 se résume comme il suit :

COMPTES 1999 Fr.	BUDGET 2000 Fr.		BUDGET 2001 Fr.	Fr.	ECARTS Fr.
		COMPTE DE FONCTIONNEMENT	CHARGES	REVENUS	
1 284 694 712,34	1 297 105 200	TOTAL DES CHARGES	1 320 665 700		23 560 500
1 246 955 766,99	1 250 675 600	TOTAL DES REVENUS		1 306 811 400	56 135 800
37 738 945,35	46 429 600	EXCEDENT DE CHARGES		13 854 300	-32 575 300

Le compte de fonctionnement par nature de charges et de revenus est présenté en annexe.

Il fait apparaître un excédent des charges de 13,8 millions de francs contre 37,7 millions aux comptes de 1999 et 46,4 millions au budget de 2000.

Comme relevé plus haut, l'on assiste à une accélération du mouvement allant vers un rééquilibrage du compte de fonctionnement.

Compte des investissements

Il se résume comme il suit :

COMPTES 1999 Fr.	BUDGET 2000 Fr.		BUDGET 2001 Fr.	Fr.	ECARTS Fr.
		COMPTE DES INVESTISSEMENTS	DEPENSES	RECETTES	
116 368 858,58	128 063 550	TOTAL DES DEPENSES	135 868 500		7 804 950
8 409 741,35	11 930 000	TOTAL DES RECETTES		21 524 000	9 594 000
107 959 117,23	116 133 550	INVESTISSEMENTS NETS		114 344 500	-1 789 050

Les dépenses brutes d'investissements du patrimoine administratif sont fixées à 135,9 millions de francs (y compris des autorisations d'achats de véhicules, de machines et de matériel pour 8,5 millions). Après déduction des recettes d'investissements évaluées à 21,5 millions, les dépenses nettes d'investissements planifiées pour 2001 atteignent 114,53 millions.

Le haut niveau des dépenses d'investissements prévues pour 2001 résulte de deux gros chantiers programmés pour l'année prochaine, soit la rénovation et la mise en conformité des installations de l'usine d'incinération des ordures du Vallon ainsi que l'extension et la transformation du groupe scolaire d'Entre-Bois.

Financement

En voici le détail :

COMPTES 1999 Fr.	BUDGET 2000 Fr.		BUDGET 2001		ECARTS Fr.
			Fr.	Fr.	
		FINANCEMENT			
-107 959 117,23	-116 133 550	INVESTISSEMENTS NETS	114 344 500		-1 789 050
104 111 567,72	95 260 200	AMORTISSEMENTS		86 684 300	-8 575 900
		VARIATION DES PROVISIONS ET FONDS DE RESERVE	6 571 300		- 363 500
-5 314 648,71	-6 934 800	REPRISE DE L'EXCEDENT DE CHARGES DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT	13 854 300		-32 575 300
<u>-37 738 945,35</u>	<u>-46 429 600</u>				
		INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT		48 085 800	-26 151 950
		AUTOFINANCEMENT		66 258 700	24 362 900
61 057 973,66	41 895 800				

Le financement des investissements est assuré à hauteur de 66,2 millions par l'autofinancement dégagé par le compte de fonctionnement et de 48,1 millions par le recours à l'emprunt.

Annexe : récapitulation des charges et des revenus par nature

récapitulation des charges et des revenus par nature

	<u>Budget 2001</u>	<u>Budget 2000</u>	<u>Ecarts (+/-)</u>	
	fr.	fr.	fr.	%
3 Charges	1 320 665 700	1 297 105 200	23 560 500	1,82
30 Charges de personnel	392 965 200	393 379 400	-414 200	-0,11
31 Biens, services et marchandises	351 853 500	314 558 500	37 295 000	11,86
32 Intérêts passifs	87 117 000	92 187 000	-5 070 000	-5,50
33 Amortissements	94 816 200	103 327 300	-8 511 100	-8,24
35 Dédommagements à des collectivités publiques	141 422 200	137 330 300	4 091 900	2,98
36 Subventions accordées	66 717 200	64 990 400	1 726 800	2,66
38 Attributions aux réserves	5 545 500	8 197 700	-2 652 200	-32,35
39 Imputations internes	180 228 900	183 134 600	-2 905 700	-1,59
4 Revenus	1 306 811 400	1 250 675 600	56 135 800	4,49
40 Impôts	467 370 000	424 890 000	42 480 000	10,00
41 Patentes, concessions	3 167 000	3 282 000	-115 000	-3,50
42 Revenus des biens	51 688 100	50 885 000	803 100	1,58
43 Taxes, ventes et prestations facturées	535 927 700	519 313 700	16 614 000	3,20
44 Part à des recettes sans affectation	3 613 000	3 120 000	493 000	15,80
45 Dédommagements de collectivités publiques	50 644 200	49 410 600	1 233 600	2,50
46 Subventions acquises	2 055 700	1 507 200	548 500	36,39
48 Prélèvements sur les réserves	12 116 800	15 132 500	-3 015 700	-19,93
49 Imputations internes	180 228 900	183 134 600	-2 905 700	-1,59
Excédent de charges	13 854 300	46 429 600	-32 575 300	-70,16

Remarques

Dès l'exercice 2001, l'économie attendue dans le secteur des charges salariales (12 millions) est désormais budgétisée en diminution desdites charges au chapitre 30 plutôt qu'en recette au chapitre 43. Les charges de personnel enregistrent dès lors une progression réelle de 2,9 % et non pas une diminution de 0,1 %. Cette hausse s'explique principalement par une augmentation d'effectifs de l'ordre d'une cinquantaine d'unités supplémentaires et par l'indexation 2000 de 1,25 %.

Par ailleurs, le fort accroissement du poste 31 "Biens, services et marchandises" est à mettre principalement en relation avec les achats d'énergie des Services industriels, lesquels sont compensés par des revenus supplémentaires.